

SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE SUR LE PREMIER CYCLE D'ÉTUDES MUSICALES EN CONSERVATOIRE

1. Le questionnaire

Ce questionnaire a connu le meilleur taux de remplissage des trois¹ : sur les 71 réponses, 70 questionnaires sur le 1^{er} cycle nous ont été retournés. Sur les 10 points abordés, 7 prennent la forme d'une question fermée, ce qui présente l'avantage de faciliter le travail des enquêtés mais ne permet pas toujours d'obtenir des informations précises.

Nom de l'établissement :

Adresse :

1) Comment l'élève choisit-il son instrument ? (*essai trimestriel, visite collective ou individuelle des classes d'instrument...*)

2) La FM est-elle un préalable à la pratique instrumentale ?

3) Comment utilisez-vous l'instrument dans la FM ?

4) La FM intègre-t-elle des activités d'improvisation ?

5) La FM intègre-t-elle d'autres pratiques créatives ? Lesquelles ?

6) Les pratiques collectives sont-elles ouvertes :

¹ L'enquête portait sur trois domaines : l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), le 1^{er} cycle et l'enseignement de la composition.

À l'improvisation :
À la création musicale :
À l'interdisciplinarité (musique, danse,
théâtre...) :

7) Mélangez-vous les niveaux dans ces pratiques collectives ?

À l'intérieur du 1^{er} cycle :
Entre les cycles :

8) Si vous collaborez avec des compositeurs, sous quelle forme le faites-vous ?

Commande d'œuvres :
Résidences :
Autre (précisez ci-dessous) :

9) La présence à des concerts est-elle intégrée au cursus ?

10) Si oui, à combien de concerts par an les élèves doivent-ils assister ?

N'hésitez pas à nous faire part de toutes les remarques que vous jugerez utiles sur l'organisation du 1^{er} cycle dans votre établissement :

2. Le choix de l'instrument

La première question avait pour objectif de prendre la mesure des dispositifs mis en place afin d'éviter qu'une large majorité des élèves choisissent un instrument très demandé (violon, piano, etc.) d'une part, et qu'ils puissent par eux-mêmes découvrir des instruments plus rares, d'autre part.

La volonté de renforcer les instruments rares est explicitement mentionnée par deux écoles municipales, signalées pour mémoire dans la première barre de la figure 1 ; les conservatoires qui ont adopté cette politique sont cependant probablement plus nombreux. Rien dans le questionnaire n'obligeait en effet à donner cette précision.

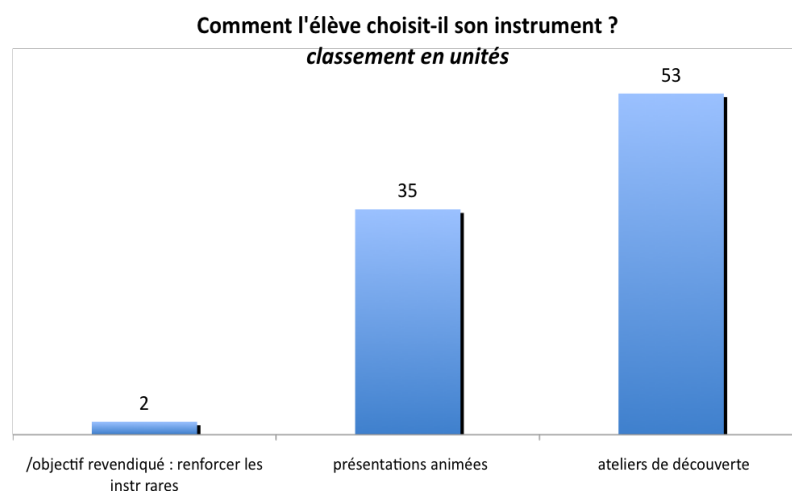


figure 1 : choix de l'instrument

Le dispositif le plus largement revendiqué est celui qui consiste à faire essayer plusieurs instruments dans l'année avant que l'élève ne fasse son choix. Regroupées sous l'intitulé « ateliers de découverte » dans la troisième barre du graphique précédent, les situations ne sont cependant pas uniformes :

- Le plus souvent, l'essai des instruments a lieu en éveil musical ou en initiation, lorsqu'un tel enseignement existe. Un CRC l'a baptisé « *Initiation Musicale d'Orientation* ».
- Quelques conservatoires proposent aux élèves inscrits en FM et sans instrument le même dispositif.
- Après une présentation individuelle de l'instrument, la pratique prend parfois la forme de cours collectifs plutôt que d'un essai individuel pluri-hebdomadaire.

Ce dernier aspect mériterait sans doute d'être approfondi, les réponses n'étant pas assez précises pour que nous puissions en conclure que l'enseignement est collectif dès la première année.

L'existence d'ateliers de découverte n'empêche pas que d'autres formes de découverte des instruments existent : sous la rubrique « présentations animées » sont rassemblées :

- les journées portes ouvertes avec visite de classe,
- les présentations d'instruments à l'école élémentaire,
- les présentations d'instruments dans les cours de FM,
- les auditions commentées,
- les répétitions publiques de l'orchestre symphonique.

Lorsque l'élève a déjà choisi son instrument, et pour peu que les effectifs ne soient pas saturés, rien n'indique qu'il bénéficie de l'ensemble de ces activités. Certains conservatoires précisent en effet que ces dispositifs constituent une voie alternative au choix préalable de l'élève (ou de ses parents).

3. La FM précède-t-elle obligatoirement l'apprentissage d'un instrument ?

Pour un quart des répondants, le cursus s'ouvre par une année de formation musicale avant les premières leçons d'instrument.

La question étant « fermée », nous n'avons obtenu que peu d'informations complémentaires. Un CRC précise que les élèves qui ont été en éveil peuvent commencer l'instrument la même année que la FM ; un CRD déclare que l'entrée en musique par un enseignement d'éveil est souhaitable.

Commencer l'instrument après une année de FM s'avère parfois nécessaire lorsque les effectifs sont au complet. En l'occurrence, un CRD et un CRC ont adopté la même politique, en dépit de l'écart sociologique qui sépare leurs publics respectifs.

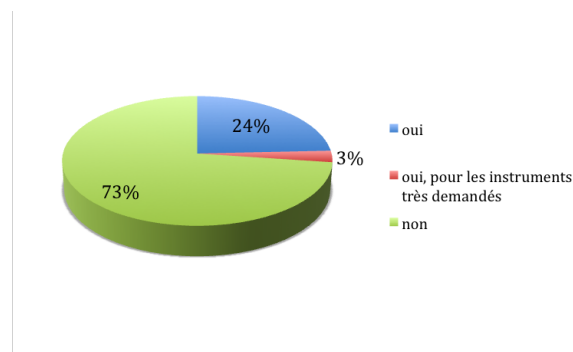


figure 2 : la FM est-elle un préalable à l'instrument ?

Un CRC a mis en place un dispositif original pour certains élèves âgés de 8 ans : dans une perspective transdisciplinaire associant FM, instrument et chant choral, le travail s'effectue sans apprentissage de la lecture sur partition.

4. L'utilisation de l'instrument dans la FM

La question a été formulée ici sous une forme ouverte : « Comment utilisez-vous l'instrument dans la FM ? ». Les réponses ont été plus développées qu'ailleurs ; en contrepartie, elles portent sur des aspects hétérogènes, ce qui en rend l'exploitation difficile.

La plupart des réponses portent sur la fréquence d'utilisation de l'instrument ; la figure 3 illustre la répartition des situations en trois ensembles :

- Les cas où l'instrument n'est pas – sinon rarement – utilisé, soit 20 % des répondants ;
- Ceux où l'instrument est utilisé ponctuellement, c'est-à-dire à l'occasion d'exercices de déchiffrage, pour des projets spécifiques (préparation d'un concert), pour interpréter des œuvres analysées ; cette situation vaut pour la majorité (57 %) des cas ;
- Enfin, l'utilisation systématique de l'instrument représente 23 % des réponses. Nous n'employons pas ici « systématiquement » au sens où l'instrument serait utilisé à chaque cours, même si certains conservatoires le revendiquent, mais au sens où il l'est de façon planifiée.

Trois CRC déclarent utiliser l'instrument à chaque cours, tandis qu'un autre s'engage sur cette voie.

Deux autres conservatoires décrivent un dispositif innovant :

- Dans une école municipale, les cours ont lieu une fois sur deux à l'instrument, l'autre moitié étant consacrée à un travail de MAO sur le logiciel *Méta-Mallette* de Puce Muse.
- Dans un CRC, l'intitulé « formation musicale » semble avoir été abandonné, au profit d'un cours de « réalisation musicale ». Une telle évolution s'inscrit dans la continuité des expérimentations menées depuis de nombreuses années au CRD du Blanc-Mesnil.

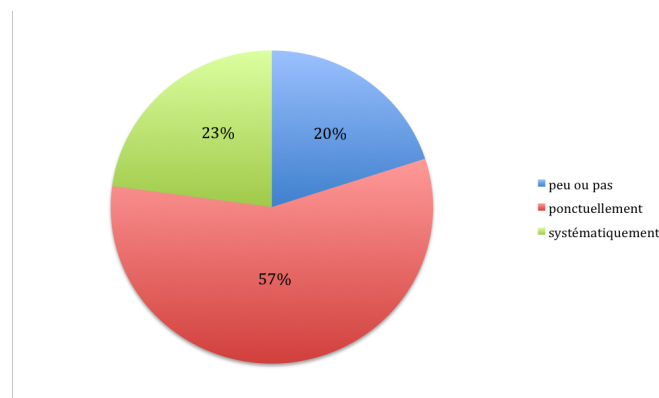


figure 3 : fréquence d'utilisation de l'instrument dans la FM

5. La place de l'improvisation dans la FM

La moitié des conservatoires répondants déclare intégrer des activités d'improvisation dans le cadre de la formation musicale :

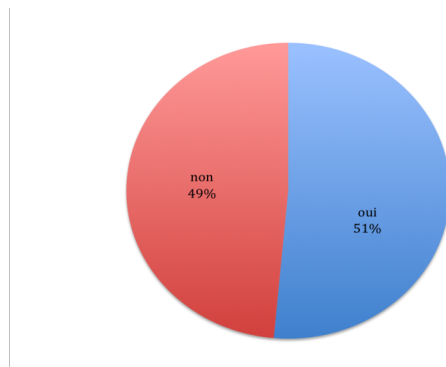


figure 4 : la FM intègre-t-elle l'improvisation ?

Deux CRC signalent que l'improvisation est pratiquée très tôt : depuis l'éveil musical ou dès le 1^{er} cycle. Dans un CRD au moins, l'improvisation est pratiquée dans le cursus CHAM.

6. Autres activités créatives

La notion de « créativité » présente à la fois l'avantage et l'inconvénient d'être vague. En interrogeant les conservatoires sur ce sujet, nous pouvions espérer obtenir des éléments assez divers pour couvrir une large partie de qu'ils estimeraient relever d'une pratique innovante.

La figure 5 montre que les 2/3 des conservatoires répondants considèrent que la créativité des élèves est exercée en FM, indépendamment de l'improvisation.

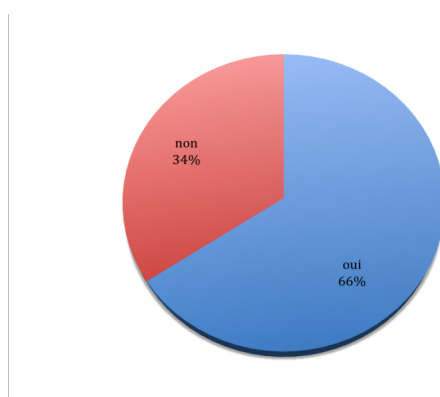


figure 5 : autres pratiques créatives dans la FM

La figure 6 offre un aperçu des activités créatives évoquées dans les questionnaires. La 1^{ère} barre indique le nombre de conservatoires concernés par l'ensemble de ces activités, soit 46.

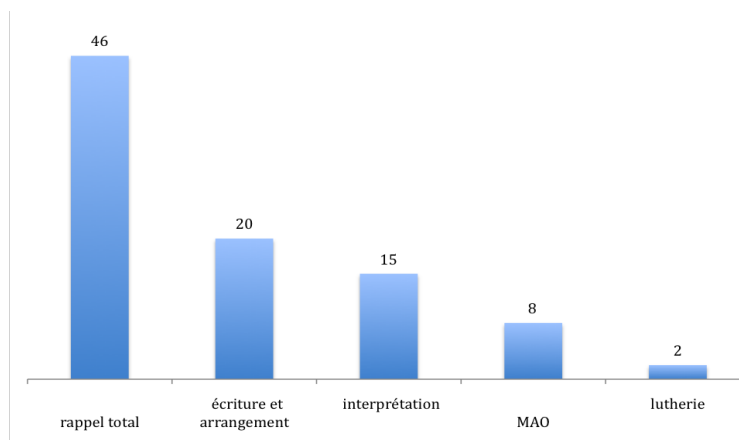


figure 6 : répartition des activités créatives (improvisation exclue)

Sous la catégorie « écriture et arrangement » figurent les projets d'invention mélodique, d'harmonisation, de compositions en préparation à un concert et de jeux vocaux. Il ne s'agit pas uniquement des classes de niveau avancé : un CRD mentionne ainsi la méthode *Enfantillages* de Sophie Krebs. D'autre part, un CRC évoque la pratique du *soundpainting*.

Le secteur « interprétation » concerne essentiellement la préparation de concerts et de spectacles.

Lorsque la MAO est mise en avant, il s'agit parfois de l'utilisation du logiciel *Méta-Mallette*, édité par Puce Muse. Sont concernés par ce dispositif un CRR, un CRD, deux CRC et une école municipale ; par ailleurs, la brochure de présentation de Puce Muse² mentionne quatre autres conservatoires en Île-de-France. Les quatre restants ne précisent pas le logiciel utilisé. Le chiffre total semble toutefois sous-estimé, si l'on compare les résultats de cette enquête avec celle qui porte sur les TICE : dans celle-ci, alors même que le taux de réponse est moins élevé, 14 conservatoires déclarent utiliser au moins un logiciel séquenceur audio en formation musicale.

Enfin, le secteur « lutherie » regroupe les expériences de fabrication de petits instruments menées par un CRC (les « sacs à sons ») et une école municipale, dans les classes d'éveil ou initiation plutôt que de FM.

² <http://www.pucemuse.com/download.php?file=pdf/MetaMallette.pdf>.

7. Les pratiques collectives

a) Interdisciplinarité, improvisation et création

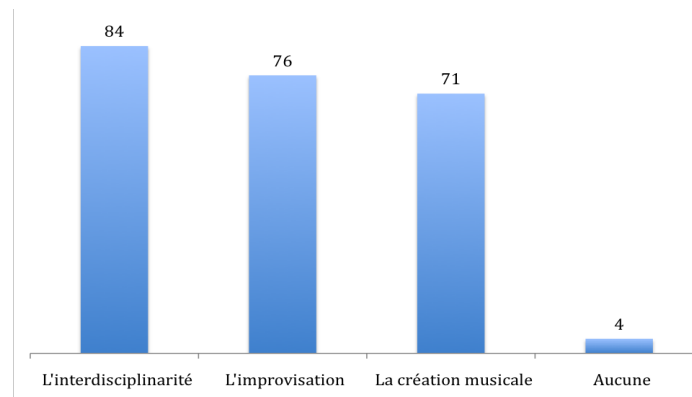


figure 7 : les pratiques collectives sont-elles ouvertes à ... ; résultats en %

Sur les 70 répondants, seuls quatre conservatoires ne revendiquent aucune de ces activités. L'interdisciplinarité entre musique, danse et théâtre figure en première place (84 %) ; si l'on s'appuie sur les éléments de réponses à d'autres questions, il semble qu'il s'agisse essentiellement de la préparation de spectacles. L'improvisation (76 %) trouve probablement surtout sa place dans les ensembles de jazz et de rock ; seul un CRC le précise néanmoins.

Les pratiques les plus innovantes pourraient être menées dans le cadre des cursus CHAM. Dans un CRC, la classe CHAM « Arts de la scène et musique » est entièrement conçue sur un mode interdisciplinaire. Elle accueille des collégiens (de 6 à 8 par groupe) grands débutants en musique ; le cours de FM sert de passerelle entre les pratiques collectives et individuelles, musicales et corporelles. Dans un CRD, c'est également dans le cadre du cursus CHAM que cette ouverture des pratiques collectives est revendiquée.

b) Mélange des niveaux dans les pratiques collectives

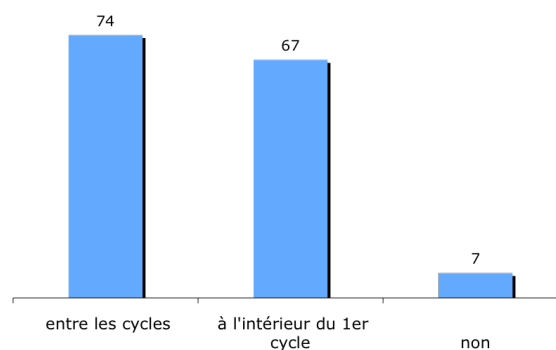


figure 8 : mélange des niveaux, en %

8. Collaboration avec des compositeurs

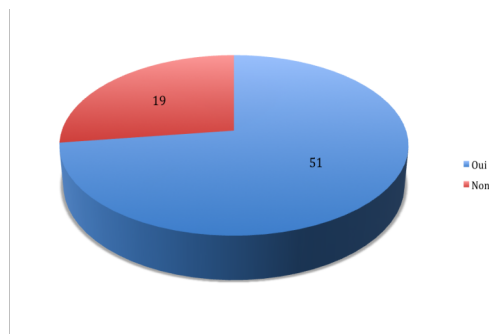


figure 9 : taux de collaboration avec des compositeurs

Si le nombre de réponses positives est élevé (73 %), il ne signifie pas pour autant que toutes les collaborations relèvent de l'intervention de compositeurs extérieurs, notamment sous forme de résidence. Deux CRC précisent que le travail se fait avec les élèves et les enseignants en composition de l'établissement.

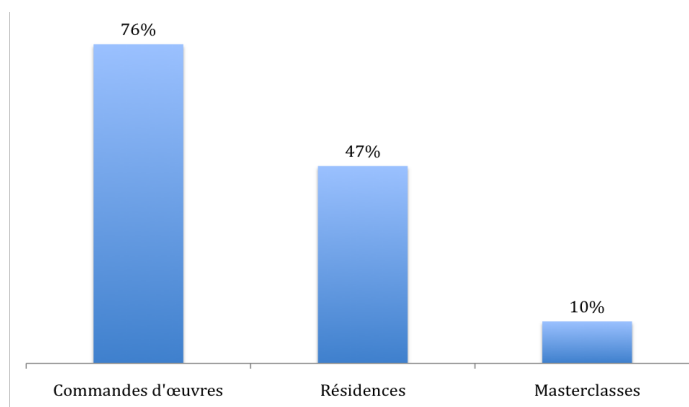


figure 10 : formes de collaboration avec des compositeurs

Les conservatoires qui déclarent une activité de cet ordre effectuent des commandes d'œuvres (76 %).

CRR de Paris	CRC de Noisy-le-Sec	CRC de Châtillon
CRR de Versailles	CRC de Garges-les-Gonesse	CRC de Choisy-le-Roi
CRD de L'Haÿ-les-Roses	CRC de Gentilly	Conservatoire de Buc
CRD de Cachan	CRC de Conflans-Sainte-Honorine	Conservatoire de Charenton-le-Pont
CRD de Bobigny	CRC de Bondy	Conservatoire de Levallois
CRD de Mantes	CRC de Livry-Gargan	Conservatoire de Vauréal
CRD du Val Maubuée	CRC de Juvisy-sur-Orge	Conservatoire de Coulommiers
CRD de Ville d'Avray	CRC de Draveil	
CRD de Meudon	CRC de Massy	
CRC de Chatou	CRC de Viry-Chatillon	
CRC de Villiers-sur-Marne	CRC de Beynes	
CRC de Paris 11 ^{ème} arrdt	CRC de Fontenay-sous-Bois	
CRC de Roissy-en-Brie	CRC de Meaux	
CRC de Ste-Geneviève-des-Bois	CRC de Combs-la-Ville	
CRC de Suresnes	CRC de Bry-sur-Marne	
CRC de Villebon-sur-Yvette	CRC de Vigneux-sur-Seine	
CRC de Clichy		

figure 11 : liste des conservatoires ayant effectué une commande d'oeuvre

Vingt-quatre conservatoires déclarent être concernés par des résidences (soit 47 %) ; ils ne précisent cependant pas s'il s'agit d'une résidence au sein du conservatoire, sur un réseau intercommunal ou au niveau du service culturel de la ville. Par ailleurs, une école municipale a bénéficié de la présence des artistes en résidence à la Fondation Royaumont, dans le cadre d'une convention pluriannuelle entre la Fondation et la ville.

Les repérages que nous avons effectués laissent penser que *La Muse en circuit* et l'ensemble *2e2m* sont parmi les plus sollicités :

- *La Muse en circuit*, ainsi que la compagnie *Inouïes ont* mené une série de créations et de rencontres avec les élèves des conservatoires des communautés d'agglomérations « Plaine centrale » et « Val-de-Bièvre ».
- L'ensemble *2e2m*, installé depuis trente ans au conservatoire de Champigny-sur-Marne a conduit ces dernières années plusieurs projets de création dans le Val-de-Marne.

Le pourcentage des conservatoires qui organisent des masterclasses paraît relativement faible (10 %).

9. Présence au concert

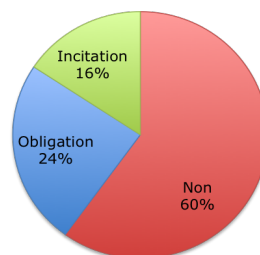


figure 12 : présence des élèves à des concerts

Préconisée dès la phase d'initiation par le *Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement initial de la musique* de 2008, l'écoute d'œuvres en concert n'est présentée comme obligatoire que dans moins d'un quart des conservatoires répondants. Pour 60 % d'entre, aucun dispositif ne semble être mis en place, ce qui n'empêche pas que des incitations ponctuelles soient faites.

Lorsqu'elle est obligatoire, le nombre de concert auxquels les élèves doivent assister va de 1 à 5 ; la moyenne pour les dix-sept conservatoires qui ont indiqué un seuil est de 2,4.

Les conservatoires qui mènent une politique d'incitation ont mis en place les mesures suivantes :

- Inscription dans le livre d'évaluation de l'élève (deux CRC),
- Partenariat avec un équipement culturel municipal ou proche avec tarifs réduits (trois CRC et deux écoles municipales),
- Sorties collectives organisées par les enseignants (un CRC).

En conclusion de cette enquête, on notera qu'un grand nombre d'initiatives innovantes émanent des CRC. Faut-il en déduire que l'hétérogénéité des élèves dans ces conservatoires rend plus nécessaire qu'ailleurs la mise en œuvre de telles démarches ?